

TUTORIEL D'INSCRIPTION À L'APPLICATION E-TICKET À DESTINATION DES PARENTS

INSTALLATION DE L'APPLICATION

- Télécharger l'application "E-ticket Famille" sur votre smartphone via Androïde ▶ 🖽 Our l'AppStore 💕 AppStore
- Ouvrir l'application et cliquer sur « JE CREE MON COMPTE »
- Indiquer nom, prénom et courriel



Une vidéo explicative existe en appui de ce tutoriel : <u>https://www.eticket.qiis.fr/connexion-au-portail-famille/</u>





- Indiquer le code **EVC6YV** (en majuscule). Ne rien inscrire dans la rubrique "code postal".
- Choisir le mot de passe. Attention : respecter les spécificités demandées.
- Cocher les conditions générales d'utilisation et le règlement intérieur et appuyer sur "je crée mon compte"
- Appuyer sur "c'est parti" pour commencer l'inscription de l'enfant.



ENCODER LES DONNÉES DE L'ENFANT

- Après avoir inscrit l'identifiant (adresse mail) et le mot de passe, appuyer sur le signe "+" en bas à droit pour ajouter un enfant.
- Dans l'onglet « ETAT-CIVIL », indiquer le prénom, la date de naissance, le nom de famille et le lieu de naissance de l'enfant.



16:00 🔒 🗟 🕅 😶	õ 🖬 .111 🕱 💷
INULER	ENREGISTRER
T-CIVIL ECOLE	SANTE
Prénom de votre enfo	Int
hamp obligatoire	
MODIFIER	 Fille O Garçon * Date de
Nom de votre enfant	
champ obligatoire	
ieu de naissance de l	votre enfant

• Dans l'onglet « ECOLE », sélectionner l'école dans laquelle l'enfant est inscrit et son niveau scolaire. Les autres informations demandées ne doivent pas être complétées. Elles ne seront pas utilisées.

ANN	NULER	ENREGISTRER
ETAT		SANTE
· * Eta	blissement scolaire fréqu	enté
Eco	le test	-
Niu	eau scolaire de votre enfe eau scolaire Vautorise mon	enfant à quitter
	l'établissement	seul
	J'autorise Kutil de mon enfant	isation des images
	J'autorise mon participer à des entérieures à l'é	enfant à s activités établissement



- L'onglet "santé" ne doit pas être complété. Les informations s'y trouvant ne seront pas prises en considération pour l'élaboration des repas.
- Bien penser à enregistrer les données encodées en cliquant sur « ENREGISTRER » en haut à droite.

INSCRIPTION DES DONNÉES DU PARENT

- Bien compléter les informations pour les trois pages : État civil / contact / PRO.
- Appuyer sur enregistrer"

ANNULER	ENREGISTRER
ETAT-CIVIL CONTAC	CT PRO
Ке	eu.
Civilité: 🧿 Mo	onsieur 🔵 Madame
* Prénom	
Kevin	
* Nom	
BACON	
* Date de naissance	
15/06/1988	
The second seco	
Liège	

 Revenir sur la page d'accueil pour finaliser le dossier <u>en appuyant soit</u> <u>sur la flèche en bas à droite soit sur</u> <u>la croix en haut à droite de l'écran</u>.



Oncle de Rodrigo

- Appuyer sur "envoyer"
- Le dossier est dès lors en attente de validation par l'école.



ACHATS DE TICKETS REPAS



- L'application permet l'achat de tickets repas virtuels permettant l'inscription de l'enfant aux repas souhaités.
- Dans l'application, appuyer sur l'onglet « Planning » en bas à gauche.
- Cliquer sur le caddie pour acheter des tickets.



- Indiquer le nombre de tickets souhaités (il n'y a pas de minimum d'achat).
- Appuyer sur "Valider ma commande.

Man	hvo de	tiologi	Tost	
Nom	bre de	ticke	tiest	
з	_			
Nouve	au solde:	ticket	ts	
	VALIDER	R MA CO	MMANDE	
	-			-
			2	They want
				~

- Un récapitulatif de la commande apparait.
- Si les données sont exactes, appuyer sur "confirmer la commande". Sinon revenir en arrière ou annuler la commande.

滨	Votre Commande X
Те	est
	3 tickets
An No	acien solde: ticket ouveau solde: tickets
	CONFIRMER LA COMMANDE
	RETOUR
	ANNULER LA COMMANDE

• Cliquer sur « j'ai compris, je paye ma facture ».



• Cliquer sur le résumé de votre facture puis suivre les instructions de paiement en ligne.



INSCRIPTION DE L'ENFANT AUX REPAS

- Il est à présent possible d'utiliser les tickets prépayés et d'inscrire l'enfant aux repas en cliquant sur la date souhaitée.
- Lorsque la date est dans un rond vert plein c'est que l'enfant est inscrit au repas.





Les repas doivent être commandés une semaine et demi à l'avance. Par exemple, à la rentrée, les repas de la semaine du 12 septembre devront être commandés au plus tard le mercredi 31 août.